



La Tribune

votre énergie de l'été

Notre suggestion...

Le quatuor de Jean-Jacques Beauchamps (jazz) se produit à la Place de la Cité à Sherbrooke, à midi 15.

SHERBROOKE A3

Le maire Gervais obtient son comité exécutif de Québec



Paul Gervais pourra bientôt aller de l'avant avec son projet de comité exécutif. Après, il s'envole pour la France où il visitera des «technoparcs», à l'occasion de sa première mission officielle.

N.-BRUNSWICK B5

McKenna convie aux urnes le 12 septembre



A peu près personne ne doute de la victoire des libéraux de Frank McKenna, mais ce serait fort étonnant qu'ils remportent tous les sièges, comme en 1987.

G.-BALEINE B1

Charest réagit avec enthousiasme au recul de Québec

CONGRÈS A6

L'AFEAS vise une plus grande ouverture

RENTREE B6

TQS mise sur le cinéma, le sport et l'information

MÉTÉO A2

(235e jour de l'année)

Variable: 21 à 6 C
Lever du soleil: 5h56
Coucher du soleil: 19h43
Demain: nuages et soleil

Des têtes tombent en URSS

□ Gorbatchev purge le Parti communiste □ Eltsine et les réformateurs savourent leur triomphe

Moscou (Reuter)

Boris Eltsine et ses partisans réformateurs ont célébré leur triomphe, hier, à Moscou. Mikhail Gorbatchev a annoncé une purge des éléments réactionnaires du PC tout en refusant de déclencher une «chasse aux sorcières».

«Je ferai tout pour purger le Parti de ses forces réactionnaires. Nous devons tout faire pour réformer le Parti afin de lui redonner vie», a déclaré Mikhail Gorbatchev.

«Je ne pense pas que nous devons organiser une chasse aux sorcières et agir comme nous l'avons fait dans le passé», a-t-il souligné. «Nous devons prendre toutes nos décisions dans le cadre de la démocratie, sur la base de la loi».

Au cours de sa première conférence de presse depuis son retour à Moscou aux premières heures de jeudi, le chef de l'État soviétique a accusé les putschistes d'avoir tenté de le «briser psychologiquement».

Il a cependant expliqué qu'il avait toujours gardé la conviction que son isolement ne durerait pas longtemps et que les «criminels» ne réussiraient pas.

Six des huit membres du Comité qui a pris le pouvoir pendant trois jours, ont été arrêtés. Un seul, Vassili Starodoubtsev, président de l'Union des paysans de l'URSS, a réussi à prendre la fuite. Le huitième, le ministre de l'Intérieur, Boris Pougov, s'est suicidé.

Le vice-président Guennadi Ianaïev et ses acolytes devaient être inculpés de haute trahison. Ils risquent la peine de mort.

Les partisans de Boris Eltsine ont également désigné à la vindicte le président du Soviet suprême, Anatoli Loukianov, qui ne faisait pas partie du Comité, comme «l'idéologue en chef de la junte».

L'un des premiers responsables limogé a été le directeur de la télévision soviétique, Leonid Kravtchenko, démis de ses fonctions par Boris Eltsine.

Les réformateurs ont également exprimé leur colère contre le KGB. Plusieurs milliers de manifestants se sont rassemblés devant l'immeuble



Autres textes et photos en page B3

de la Loubianka, siège du Comité de la sécurité d'État. Ils ont tenté de déboulonner la statue de Félix Dzerjinski, fondateur de la Tcheka, ancêtre du KGB, et ont peint les slogans «KGB: Fascistes», ou «Dehors les bouchers». La statue a finalement été retirée par les autorités.

Mais si les rues de Moscou appartaient aux réformateurs, l'heure était plus à la fête et au triomphe qu'à la vengeance.

Des dizaines de milliers de personnes ont fêté Boris Eltsine devant le siège du Parlement de Russie, qui a



Chaque phrase prononcée par le président russe Boris Eltsine (à gauche) était accueillie par des cris de joie sur la nouvelle «Place de la Russie libre», à Moscou.

été pendant trois jours le cœur de la résistance au coup de force.

Le président russe a fait vibrer la foule. «Nous avons gagné. Le coup d'État a été mis en échec. Ses dirigeants sont en état d'arrestation. Cela ne doit jamais plus se produire dans notre pays», a-t-il dit.

La foule a salué chacune de ses phrases aux cris de «Svoboda» (liberté) et en scandant son nom. Puis, elle s'est dirigée vers la Place rouge et le Kremlin, derrière une banderole qui disait «Mikhail, n'oublie pas sous quel drapeau tu as été sauvé».

Mikhail Gorbatchev est resté derrière les murs rouges de son palais.

Le comportement sexuel des victimes de viol pourra parfois être étalé en Cour

Manon CORNELLIER

Ottawa (PC)

Selon un jugement rendu hier par la Cour suprême du Canada, une personne accusée de viol pourra à l'avenir, dans certaines circonstances, invoquer le comportement sexuel passé de la victime pour assurer sa défense.

Toutefois, la Cour a maintenu à l'unanimité la section du code criminel qui interdit à l'accusé de faire référence à la réputation sexuelle de la victime pour se défendre.

Dans leur décision de 63 pages, rédigée par la juge Beverley McLachlin, sept juges sur neuf ont

soutenu que le comportement sexuel et la réputation d'une plaignante ne peuvent en soi être considérées comme une preuve logique de sa crédibilité ou de son consentement.

Par contre, soulignent-ils, le fait que le Code criminel ne permette pas l'utilisation de certaines preuves va à l'encontre du droit d'un accusé à une défense pleine et entière et à un procès juste et équitable.

Les juges ont donc décidé d'invalidier les dispositions du Code criminel adoptées en 1983 et qui interdisaient l'interrogation d'une victime sur son passé sexuel.

Les juges précisent toutefois qu'ils ne veulent

pas retourner au temps où le passé sexuel d'une victime de viol pouvait être étalé sur la place publique. Ils ont donc inscrit dans leur jugement de grands principes pour encadrer l'utilisation d'une preuve de comportement sexuel.

D'abord, ils déclarent que le fait qu'une victime ait accepté par le passé d'avoir des rapports sexuels, y compris avec l'accusé, ne peut pas servir à attaquer sa crédibilité ni à faire croire qu'elle a consenti aux actes sexuels à l'origine du procès.

Il reviendra au juge toutefois de déterminer si le mérite d'une preuve de comportement sexuel l'emporte sur le danger de préjudice pour la victime et si l'utilisation envisagée par la défense est valide.

Si la preuve est finalement admise et qu'il s'agit d'un procès devant jury, le juge doit aviser le jury de ne pas conclure, du comportement sexuel antérieur de la victime, qu'elle a consenti à l'acte allégué ni qu'elle est moins digne de foi. De plus, le juge doit s'assurer que le procès ne devienne pas le théâtre d'une conduite humiliante ou abusive des avocats de la défense.

Claire L'Heureux-Dubé et Charles Gonthier ont inscrit leur profond désaccord avec la décision de leurs collègues et se sont attaqués avec vigueur aux nouvelles directives, en particulier à la discrétion laissée aux juges.

«L'histoire démontre que c'est l'exercice du pouvoir discrétionnaire par les juges du procès qui a saturé de stéréotypes les règles de droit dans ce domaine», a écrit la juge Claire L'Heureux-Dubé, la seule autre femme siégeant à la Cour suprême.

«Mon objection à ces lignes directrices tient au fait qu'elles sont beaucoup trop vagues et appuient les stéréotypes et les mythes qu'elles sont censées faire disparaître», poursuit-elle.

Dans son opinion dissidente de 90 pages, elle a soutenu que les exceptions actuelles permettant de fouiller le passé sexuel d'une victime étaient suffisantes pour assurer le droit des accusés à un procès juste.

A son avis, c'est une erreur d'ouvrir la porte à un plus grand recours à ces preuves car ces dernières ne sont pas pertinentes. Elles ne font qu'encourager des stéréotypes et des préjugés au sujet des femmes et du viol, y subordonnent l'appréciation des faits, dénaturent le déroulement du procès et sapent les notions d'équité, indique le magistrat.

Les partis d'opposition à Ottawa partageaient, hier, le point de vue de Mme L'Heureux-Dubé et ont immédiatement demandé au ministre de la Justice, Kim Campbell, d'élaborer une nouvelle loi et d'imposer une formation aux juges sur la violence faite aux femmes.

LES FEMMES INQUIÈTES — A2

La nymphe revit



Pierre SAINT-JACQUES Sherbrooke

Presque une année jour pour jour après sa mystérieuse disparition du parc Mitchell, non loin du centre-ville de Sherbrooke, une des quatre nymphes ornant la fontaine... a refait surface.

Elle repose présentement au sous-sol du quartier général de la Police municipale en attendant que les autorités de la Ville de Sherbrooke, propriétaire de ce haut-relief, viennent la récupérer pour réparer l'affront causé à l'Histoire.

Ce n'est pas le fruit du hasard si la nymphe a abouti au 400 de la rue Marquette. Le 24 août 1990, un promeneur a constaté la disparition d'une des quatre nymphes de la fontaine du parc Mitchell. Choqué par ce vol fait au détriment du patrimoine de la Ville, il a porté plainte à la police.

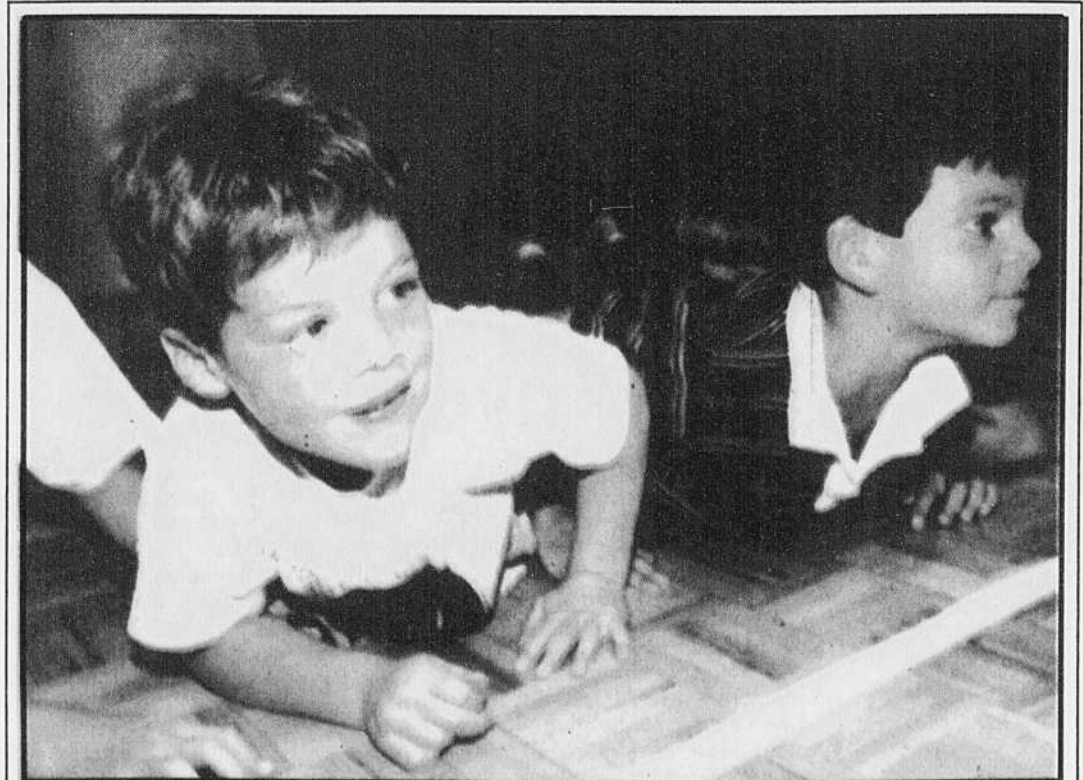
Ces jours derniers, une information privilégiée a conduit les enquêteurs dans un logement de la rue Montréal, tout près du parc Mitchell.

Le haut-relief s'y trouvait. Le locataire, un homme de 26 ans, a donné pour toute explication qu'après un séjour à l'extérieur de la ville, il a regagné son logement pour y trouver au beau milieu la nymphe et une note laissée par des amis-farceurs lui souhaitant «Bon retour».

Jusque là, le suspect n'avait rien à se reprocher... si seulement il avait signalé le fait aux autorités. Étant résident du secteur, il se doutait fort probablement de l'origine de la nymphe.

Il pourrait donc être accusé de recel.

UN PEU D'HISTOIRE — A4



Impossible de tenir en place!

C'est la semaine des adieux pour les 2500 participants aux activités des parcs municipaux de Sherbrooke. Hier, des dizaines d'entre eux ont toutefois démontré que l'été ne les avait pas épuisés, loin de là. Même pas moyen de fermer l'œil pendant la sieste au gymnase de l'école Larocque. UN REPORTAGE EN PAGE A3.

A surveiller dans la section immobilière de La Tribune de

samedi 24 août
la publicité de



et des Entreprises
Global Inc.



la plus
importante
agence
immobilière
en Estrie.
566-4700

LA COUR SUPRÊME ET LE VIOL

Le jugement rendra les femmes encore plus craintives de poursuivre l'agresseur

François PICHETTE Sherbrooke

«Ce que ça va faire dans les faits, c'est que les femmes vont être encore plus craintives de voir leur passé sexuel étalé au grand jour si elles poursuivent leur agresseur.»

Diane Lemieux, directrice du Regroupement des centres d'aide aux victimes de viol et récemment nommée au sein du Comité d'étude fédéral sur la violence faite aux femmes, réagissait ainsi à la décision de la Cour suprême du Canada annoncée hier, qui permettra à un homme accusé de viol d'invoquer le comportement sexuel passé de la plaignante pour assurer sa défense, en certaines circonstances.

«Le message qui se dégage, c'est qu'en différentes circonstances, il sera à nouveau possible d'interroger une femme sur son passé sexuel et c'est ce message



Diane Lemieux, directrice du Regroupement des centres d'aide aux victimes de viol et membre du Comité national sur la violence faite aux femmes craint que le jugement de la Cour suprême ne décourage les femmes de porter plainte contre leur agresseur.

que les femmes vont entendre.» Mme Lemieux ajoute que le viol est le crime le moins dénoncé actuellement, et qu'une des causes principales de cet état de fait est justement cette crainte de se voir indûment interrogée sur son passé sexuel.

«Alors la nuance de la nuance que les juristes comprennent très bien ne servira dans les faits qu'à décourager plus de femmes à porter plainte. J'ai communiqué avec la directrice de la Commission royale d'enquête ce matin afin de m'assurer que ce point apparaîtra à l'ordre du jour de notre prochaine réunion, et ce sera fait. Il faut réagir rapidement.»

Décision attendue

«Nous espérons cette décision depuis un petit bout de temps mais nous nous attendions beaucoup plus à ce que les juges confirment ces articles qu'à les voir les invalider.»

Me René Turcotte, professeur

de droit à l'Université de Sherbrooke et qui a pris publiquement position dans l'affaire Dominique au printemps dernier, nuance un peu la position des juges. «Ce que nous avons entre les mains actuellement semble réaffirmer très clairement que la loi ne serait pas totalement inopérante.»

Le jugement stipule donc que le consentement d'une plaignante à des rapports sexuels antérieurs, y compris avec l'accusé, ne peut être admissible comme preuve si elle ne sert qu'à attaquer sa crédibilité ou à faire croire qu'elle a consenti aux actes sexuels à l'origine du procès.

«Le comportement sexuel et la réputation de la plaignante, continu Me Turcotte, sont deux choses bien différentes. Par exemple, une personne peut très bien être au courant de la réputation sexuelle de la plaignante sans que ce comportement ne fasse d'office partie de sa réputation. La répu-

tation, c'est ce qui est de commune renommée.»

«Si tu ne t'en sers pas pour prouver le consentement ou l'absence de crédibilité de la plaignante, tu t'en sers pour quoi?»

L'une des seules avenues, selon Me Turcotte, serait d'utiliser ce jugement dans le cas où l'accusé présente une défense d'erreur de fait. Cela signifie que l'accusé affirmerait non pas que la victime a consenti à la relation sexuelle, mais que lui a effectivement cru qu'elle y consentait.

«C'est également à la défense de démontrer qu'il existe des circonstances exceptionnelles pour prouver que le dépôt d'une telle preuve est essentiel à la défense pleine et entière de son client, et cette démonstration devra se faire à huis clos.»

Il ne s'agit donc pas, pour Me Turcotte, de revenir à l'époque où les avocats fouillaient dans le passé des femmes de façon plutôt indécente.

«Ca porte atteinte à des acquis importants

— Jocelyne Olivier, secrétaire générale du Conseil du statut de la femme

Lia LEVESQUE Montréal (PC)

Les groupes de femmes ont plutôt mal accueilli le jugement de la Cour suprême, craignant surtout pour la perception qu'en garderont les femmes et les victimes.

La plupart des groupes de femmes joints ont précisé que leur réaction n'était que préliminaire puisqu'elles n'avaient pas lu le jugement en entier.

Ces nuances apportées, les porte-parole ont toutes déploré l'image qui restera dans la tête des femmes, à la suite de ce jugement

Conseil du statut de la femme
Pour la secrétaire générale du Conseil du statut de la femme, Jo-



Glenda Simms

celyne Olivier, le jugement constitue un recul. Il «vient remettre en question les efforts» qui avaient été faits, au fil des ans, pour convaincre les femmes de porter plainte.

Dans une réaction préliminaire, Mme Olivier fait part de ses appréhensions. «Ca nous inquiète beaucoup. Ca porte atteinte à des acquis importants. Il va falloir trouver d'autres solutions.»

Conseil canadien

Du côté du Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme, la vice-présidente Ginette Busque, estime aussi qu'il s'agit là d'un jugement qui compromet certains gains» des femmes.

Mme Busque craint également que ce jugement «nous ramène à

une situation du passé, lorsque le passé sexuel des victimes était apporté comme élément de preuve». Elle se dit «convaincue» que des femmes vont hésiter à porter plainte, craignant la portée qui sera donnée à ce jugement par les autres tribunaux.

La présidente du même organisme, Glenda Simms, a indiqué à Ottawa qu'elle ne faisait pas confiance au pouvoir discrétionnaire des juges, parce que traditionnellement, il n'a guère penché en faveur des femmes.

Fonds juridique

Au Fonds d'action et d'éducation juridique pour les femmes, Me Leslie Hardy se dit très déçue. «Si une femme pense que c'est sa

réputation, plutôt que les actes de violence de l'accusé, qui sera jugée par la cour, elle aura peur de procéder.»

Selon Mme Hardy, l'article du Code criminel ne privait pas les accusés de leurs droits mais protégeait les victimes et le type de preuves utilisées.

Centres de santé

Du côté du Regroupement des centres de santé des femmes, la présidente, Pierrette Minigio, craint également pour l'interprétation qui sera donnée au jugement. Selon elle, soulever la question du passé sexuel de la victime revient à faire porter à la victime une partie de la responsabilité de l'agression.

L'absence d'affiches au stationnement de la bibliothèque municipale Éva-Senéal lui mérite une contravention salée

François PICHETTE Sherbrooke

Avez-vous déjà vu ça un stationnement payant où on peut entrer et sortir sans payer et sans savoir qu'il faut payer?

Mme Francine Martel, de Fleurimont, est en fureur. À sa dernière visite à la bibliothèque Éva-Senéal de Sherbrooke, la semaine dernière, elle a eu le malheur de se faire remettre une contravention pour avoir stationné son véhicule sans payer.

En soi, rien de grave. Le problème, c'est que rien ne lui indiquait qu'il s'agissait là d'un stationnement payant. Il y a bien deux petites affiches photocopiées et la boîte de distribution des «tickets», mais encore faut-il les voir.

Mme Martel est entrée, par le stationnement du Sherbrooke Trust, et a suivi la signalisation. Rendue dans le stationnement de la bibliothèque, elle s'est immédiatement stationnée,

Par une autre porte

En suivant ce trajet, aucune affiche, ni indication. Pour voir les affiches ou la boîte de distribution, elle aurait dû entrer dans la bibliothèque par la porte située à l'intérieur du stationnement.

«Quand j'ai vu le billet dans mon pare-brise, je suis remontée à la bibliothèque et je l'ai remis au responsable en lui disant que je payais des billets seulement quand j'avais commis une infraction, ce qui n'était pas le cas.»

Le responsable de la bibliothèque à ce moment, M. André Bruneau, l'a invitée à communiquer avec M. Alvin Doucet, aux Services récréatifs et communautaires de la ville de Sherbrooke. Ce dernier lui a dit qu'elle devrait payer son infraction, et que son service n'avait pas à s'occuper de la signalisation du stationnement.

En attendant, si elle ne veut pas payer, Mme Martel devra se présenter devant un juge et contester. «Je ne trouve pas ça juste. Ce n'est rien



Photo La Tribune par Stéphanie Lemire

Mme Francine Martel montre l'entrée du stationnement de la bibliothèque municipale. Effectivement, quand on stationne sur le côté de l'entrée, rien n'indique que le stationnement n'est pas gratuit.

pour ressortir, à pied, par la rue Belvédère et entrer dans la bibliothèque par sa porte principale.

de payer un stationnement quand on sait que ça coûte quelque chose. J'espère en tout cas que la signalisation va être améliorée pour que ça n'arrive pas à d'autres personnes.»

A la Ville de Sherbrooke, les différents intervenants rejoignent par téléphone au sujet de l'aventure de Mme Martel sont tous d'accord pour reconnaître que la signalisation du stationnement de la bibliothèque Éva-Senéal est «peut-être» déficiente.

Pourtant, le stationnement de l'édifice du Sherbrooke Trust, juste à côté, est littéralement maillé d'affiches indiquant que le stationnement est réservé aux seuls visiteurs de l'édifice Sherbrooke Trust, et que les contrevenants seront remorqués à leurs frais et risques. Le surveillant ajoute même qu'en période d'affluence, c'est entre deux et quatre voitures par jour qui se retrouvent dans la cour d'un garage, sans leur propriétaire.

Pour ces malchanceux, le moins qu'on puisse dire c'est qu'ils pouvaient s'attendre à être remorqués. Mais les usagers de la bibliothèque qui reçoivent une contravention méritent peut-être le bénéfice du doute.

André Bruneau, bibliothécaire, reconnaît que plusieurs personnes sont venues se plaindre parce qu'elles

avaient reçu une contravention. Le problème, c'est que la signalisation n'est pas du ressort des gens de la bibliothèque.

Cas exceptionnel

Il les ont donc référées à leur patron, M. Alvin Doucet, aux Services récréatifs et communautaires. En l'absence de M. Doucet, M. Marc Latendresse explique que des cas comme celui de Mme Martel sont quand même exceptionnels et que si elle était passée par l'escalier intérieur, elle aurait su que le stationnement coûtait quelque chose. Mais là non plus, on ne peut rien pour elle. La signalisation, ça dépend du Service d'ingénierie et développement.

André Robitaille, responsable de la signalisation à la Place de la Cité convient qu'un problème existe peut-être, mais que c'est la première fois qu'il en entend parler. «Nous avons un projet qui vise à refaire la signalisation des stationnements à la Place de la Cité et nous allons certainement l'améliorer. Mais c'est en 1992 que ça va se passer.»

Il ajoute que des ajustements sont toujours à faire dans le cadre de tels

projets, surtout quand l'espace en question a moins d'une année d'utilisation, ce qui est le cas de la bibliothèque Éva-Senéal.

«Il pourrait en tout cas y avoir un rappel au-dessus des deux entrées pour éviter que de telles situations ne se reproduisent.» M. Robitaille mentionne que le trajet de Mme Martel n'est probablement pas celui utilisé par la majorité (ressortir à l'extérieur pour entrer à la bibliothèque).

Le représentant de La Tribune lui a alors mentionné que de l'endroit où elle était, elle ne pouvait pas savoir non plus qu'un escalier intérieur existait. S'en douter, peut-être, mais en être assurée, non.

«C'est vrai qu'il y aurait peut-être lieu d'ajouter des affiches concernant l'escalier aussi, ça fera probablement partie des améliorations prévues en 92.»

LA QUOTIDIENNE

354-0893

METEO

Montréal (PC)

Voici les prévisions météorologiques d'Environnement Canada pour la province de Québec aujourd'hui, ainsi qu'un aperçu pour demain.

Situation générale: une crête de haute pression venant de l'Ontario dégage l'ouest de la province de Québec.

Mais les régions de l'est resteront sous un couvert nuageux, alors qu'un front froid ayant survolé la province au cours de la nuit quittera graduellement nos régions.

La crête de haute pression se retrouvera sur le centre de la province demain, et donnera des conditions ensoleillées sur la majeure partie de nos régions. Les températures seront près des normales saisonnières.

Estrie: nébulosité partielle. Max.: près de 21. Min.: près de 6. Vents modérés. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

Trois-Rivières et Drummondville, Québec, Beauce: dégelage en matinée. Ensoleillé avec fréquents passages nuageux par la suite. Max.: près de 20. Min.: 8 à 10. Vents modérés. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

Montréal: dégelage tôt en matinée. Ensoleillé avec passages nuageux par la suite. Max.: 22 à 24. Min.: près de 11. Vents modérés. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

Laurentides: dégelage partiel en matinée. Nébulosité partielle par la suite. Max.: 18 à 20. Min.: près de 10. Vents modérés. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

Ottawa-Hull: dégelage tôt en matinée. Ensoleillé avec fréquents passages nuageux par la suite. Max.: 22 à 24. Min.: près de 11. Vents modérés. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

Régions d'Abitibi-Témiscamingue: ensoleillé avec fréquents passages nuageux. Max.: 18 à 20. Min.: près de 5. Demain: ensoleillé avec passages nuageux plus fréquents en fin de journée.

Réservoirs Cabonga et Gouin: nuageux avec éclaircies en matinée. Nébulosité partielle par la suite. Max.: près de 16. Min.: près de 5. Vents modérés. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

Pontiac-Gatineau et Lièvre: ensoleillé avec fréquents passages nuageux. Max.: 19 à 21. Min.: près de 10. Vents modérés. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

Lac St-Jean, Saguenay, La Tuque, Réserve des Laurentides: nuageux avec éclaircies. Max.: près de 20. Min.: près de 7. Vents du nord-ouest de 30 à 50 km/h. Demain: ensoleillé.

Charlevoix et Rivière-du-Loup, Rimouski-Matapédia, Ste-Anne-des-Monts et Parc-de-la-Gaspésie, Gaspé et Parc Forillon: nuageux avec éclaircies. Possibilité d'averses. Max.: près de 17. Min.: près de 9. Vents de l'ouest de 30 à 60 km/h. Probabilité de précipitations: 30 p.c. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

Vers le sud

Acapulco	25	33	Barbades	—	31
Bermudes	31	32	Brownsville	25	37
Daytona Beach	23	32	Honolulu	24	32
Kingston	27	32	La Havane	24	—
Los Vegas	27	41	Los Angeles	18	24
Mexico	15	24	Miami Beach	26	34
Myrtle Beach	22	29	Nassau	25	28
Orlando	24	33	Palm Springs	29	43
Reno	15	35	San Juan	27	32
Tampa	24	32	Trinidad	23	28
West Palm Beach	26	36			

INDEX

Arts:	B-6
Bandes dessinées:	C-4
Décès:	C-7
Économie:	C-1
Éditorial:	B-2
Horoscope:	C-3
Petites annonces:	C-2
Secrets:	D-9
Sports:	B-5
Vivre:	B-4

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, JIK 2X8

Téléphones:
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke
par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.
(division La Tribune)

ADMINISTRATION
Jean-Guy Dubuc
Président et éditeur
Jean-Guy Farah
Vice-président
Finances et administration

RÉDACTION
Jacques Pronovost
Rédacteur en chef
Roch Bilodeau
Chef éditorial adjoint
Denis Messier
Directeur des pages sportives
Chet de pupitre
Pierre-Yvon Bégin
Directeur de l'information
Maurice Cloutier
Adjoint-chef nouvelles
Stéphane Lavallée
Chet de pupitre

PUBLICITÉ
J. Bertin St-Amand
Directeur marketing
Gilles Boisjoly
Directeur des ventes
Alain Pelletier
Directeur de la production
J. Jacques Delorme
Chef des opérations
Gérard Pépin
Adjoint
Gaston Grenier
Adjoint
Benoît Côté
Chef pressier

COMPTABILITÉ
André Corriveau
Comptable
Julienne Poulin
Gérante du crédit
Tirage
Pierre Dubois
Directeur au tirage
André Cuesteau
Adjoint au directeur

GÉRANTS DE DISTRICT
Pierre-Alain Dion
Jacques Faucher
Michèle Fournier
Michel Lavoie
Serge Nadeau
Claude Ouellet
Gaston Pinard
Jean-Charles Poulin
Pierre Fournier
Jocelyn Godbout

EXPÉDITION
Michel Doyon
Gérant
ÉDIFICE
André Jacques
Responsable

Livraison à domicile:
— Camion et camions motorisés
Prix de vente suggéré incluant
T.P.S. payée par le client
taxe de vente du Québec
Cald à l'abonnement
\$3.43
\$3.71

Livraison par courrier de deuxième classe:
Enregistrement No 1539
Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camion et camions motorisés. 1 an \$155.00, 6 mois \$81.00, 3 mois \$42.00, 1 mois \$22.00. Hors de notre territoire immédiat, 1 an \$210.00, 6 mois \$130.00, 3 mois \$85.00, 1 mois \$35.00. Aux États-Unis et autres pays, 1 an \$370.00, 6 mois \$210.00, 3 mois \$135.00, 1 mois \$55.00.

Ces prix excluent les taxes
(La Tribune) est membre de la Presse canadienne, de l'Association des journaux de langue française, membre de l'Association des journaux du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse canadienne. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Les services de photos similaires de la Presse canadienne et les services affiliés sont autorisés à reproduire les informations de La Tribune.

RÉSULTATS

lotto-québec

Tirage du 91-08-21

649

Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le mercredi et le samedi

9 15 17 31 33 34

10

No complémentaire:

GAGNANTS

6/6	1	2 115 172,60 \$
5/6+	5	126 910,30 \$
5/6	271	1 873,20 \$
4/6	14 949	65,10 \$
3/6	309 216	10,00 \$

VENTES TOTALES: 16 272 234,00 \$

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 2 500 000,00 \$

PROCHAIN TIRAGE: 91-08-24

Tirage du Extra

Vous pouvez jouer jusqu'à 20 h les soirs de tirage

NUMÉROS	LOTS
311983	100 000 \$
11983	1 000 \$
1983	250 \$
983	50 \$
83	10 \$
3	2 \$

T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Une facture de 250 000 \$

□ Domtar doit assumer les coûts de récupération des 10 000 litres d'huile lourde

Michel MORIN

Windsor

Encore une douzaine de jours de nettoyage et une facture salée oscillant entre 250 000 \$ et 300 000 \$ à laquelle devra faire face la société Domtar.

Tels étaient les éléments d'information que tenaient à livrer, hier, les représentants de la papetière à la faveur d'une rencontre avec les journalistes.

Le déversement accidentel de 10 000 litres d'huile lourde dans la rivière Saint-François, survenu en début de semaine, mobilise toujours quelques équipes d'experts dans la récupération de contaminant. Ils travaillent sans relâche en bordure de la rivière, retirant des eaux la plus grande quantité possible d'huile lourde.

Domtar prévoit encore deux semaines de travaux de nettoyage pour effacer les traces du déversement de 10 000 litres d'huile lourde dans la rivière Saint-François.

«Nous sommes satisfaits du déroulement des opérations, fait savoir Emile Audy, directeur du service de l'environnement chez Domtar. Les dommages semblent contenus et les populations qui habitent en aval de Windsor ne semblent pas avoir été incommodées par cet incident écologique. Du moins, nous n'avons pas encore reçu d'information à cet effet.»

De nombreux appels auprès des différents organismes gouvernementaux ont également été logés dans le but de s'adjoindre les meilleures compétences possibles pour parer au pire. Bien que les décisions finales soient toujours prises par Domtar, il n'en demeure pas moins qu'un esprit de collaboration existe entre les différents partenaires.

Et, contrairement aux informations qui ont circulé, les travaux de récupération sont supervisés par Domtar qui devra par conséquent en assumer les frais, lesquels pourraient s'élever à 300 000 \$.

Faune épargnée

Hormis quelques rares oiseaux aquatiques souillés par l'huile lourde,

il semble que la faune ne souffrira pas trop de cet incident. La rivière Saint-François, entre Windsor et Richmond, ne cache pas de frayère importante. Et comme l'huile demeure à la surface de l'eau, les dommages sont contenus.

«Les impacts environnementaux ne sont pas les mêmes que ceux habituellement remarqués en milieu marin lorsqu'il y a un déversement d'huile, fait remarquer Emile Audy. Comme l'eau est moins agitée, les dommages sont atténués.»

A la demande de la société Domtar, le Service canadien de la faune a délégué sur place une équipe d'experts. Leur visite leur a permis de cerner cinq oiseaux en difficulté, à savoir trois goélands et deux canards. Or, leur condition n'était pas suffisamment sérieuse pour justifier une intervention humaine. Les oiseaux devraient s'en tirer sans problème.

Pour ce qui est des poissons, aucun n'a encore été aperçu flottant à la surface de la rivière, décédé des suites de cet incident.

Surveillance accrue

Bien qu'aucune erreur humaine ne

soit en cause dans cette affaire, il n'en demeure pas moins que la papetière a intensifié sa surveillance aux abords de la bouilloire d'où a fui l'huile.

Avant l'incident, deux tournées dites de surveillance environnementale étaient effectuées par quart de travail, soit l'équivalent d'une visite aux quatre heures. Depuis le bris du joint d'étanchéité, un employé du service de l'environnement se rend à chaque heure visiter la vieille bouilloire.

«Il s'agit d'un accident et il demeure toujours difficile d'éviter les accidents, précise en substance Emile Audy. Mais les rondes de vérification sont intensifiées depuis le début de la semaine. Il n'est pas question de rien laisser au hasard.»

Au total, quatre estacades sont dressées de part en part de la Saint-François, sur une distance d'environ 14 kilomètres, entre Windsor et Richmond.



Photo La Tribune par Stéphane Lemire

Tout est en place pour le comité exécutif

□ Une résolution officielle de l'Assemblée nationale scellera le tout à la reprise des travaux

Sherbrooke (FG)

Tout est maintenant en place pour la formation d'un comité exécutif à la Ville de Sherbrooke, alors que l'autorisation vient d'être donnée par une commission parlementaire de l'Assemblée nationale d'amender la charte municipale en conséquence.

De retour de Québec où il a sou-

mis le dossier, et comme il l'avait déjà anticipé, le maire Paul Gervais a laissé entendre que la demande est passée comme du beurre dans la poêle: l'unanimité n'a jamais fait de doute dans son esprit. Et cela se confirme par le fait qu'il ne reste plus qu'à attendre la résolution de l'Assemblée nationale qui permettra de sceller le tout, quelque part après la reprise des travaux parlementaires, en octobre.

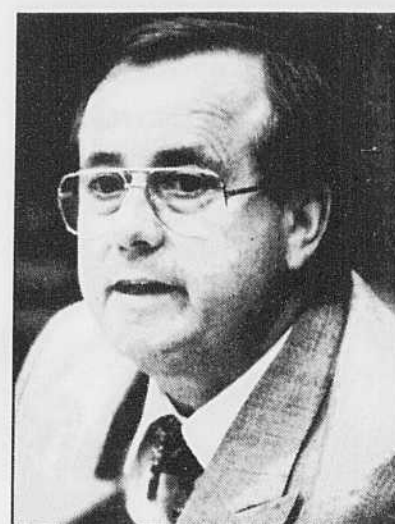
«A mon sens, Sherbrooke aurait dû avoir ça (le comité exécutif) il y a 10 ans. Nous sommes, au Québec, la quatrième plus importante municipalité au plan budgétaire et la septième pour la population», a aussi souligné le maire, indiquant que le travail pour la mise en place de cet outil de travail peut maintenant débuter. Sa mise en opération se fera avant la fin de l'année.

Là-dessus, cependant, M. Gervais

se fait plutôt avare de commentaires. On sait qu'il doit nommer trois conseillers pour siéger avec lui mais, même si son choix devait être fait, il se garde bien de donner le moindre indice. Qui sera choisi et sur quel critère? Le maire a gardé le silence absolu, jugeant simplement qu'il est prématuré d'aborder ces questions à ce moment-ci.

Tout comme il ne veut dire si, tel que le prévoit le règlement relié à la

formation du comité exécutif, il va déléguer un membre du conseil pour présider les assemblées publiques du conseil: cette disposition a été incluse de façon à permettre au maire d'avoir tout le loisir de répondre aux questions de ses conseillers sur les sujets traités en comité exécutif.



Paul Gervais

Gervais ne fait pas de promesse pour sa première mission en France

Sherbrooke (FG)

La première mission qu'il effectuera en France le mois prochain depuis qu'il est maire de Sherbrooke, Paul Gervais n'est pas en mesure de dire si, pour le volet industriel, il faut s'attendre à des retombées éventuelles.

«On l'espère toujours. C'est bien sûr. Mais jamais je ne ferais de promesses là-dessus, à savoir dans quelle mesure l'établissement de contacts avec des intervenants industriels français est susceptible de se traduire par des retombées, ici à Sherbrooke. Les dossiers industriels, c'est quelque

chose à très long terme», laisse échapper M. Gervais.

«Technoparc»

En fait, au niveau industriel, c'est plus spécifiquement pour la visite de «technoparc», en compagnie du commissaire industriel, Reynald Mercier, que le maire se rendra en Europe, du 7 au 28 septembre. M. Mercier précise qu'il ne sera pas à proprement parler question de prospection industrielle mais on ne négligera évidemment aucun effort... Tant qu'à être sur place. «On y va plutôt pour voir ces fameux parcs à concentration d'industries technologiques que sont les technoparc», si-

gnale M. Mercier, rappelant justement qu'au début de 1992, Sherbrooke sera le site d'un important colloque sur la biotechnologie.

Le voyage de M. Gervais s'explique aussi par la tenue, à Toulouse, du congrès européen de «Ville en santé». L'an prochain, Sherbrooke sera l'hôte d'un congrès de stature internationale de cette organisation devant regrouper près de 500 participants. La présence de M. Gervais, accompagné de la directrice du service des communications, Jacinthe Lavigne, se veut une occasion de relance auprès des responsables du colloque européen et une façon de les inviter officiellement à Sherbrooke, l'an prochain.

Ce voyage permettra aussi de traiter de dossiers culturels et de tourisme, dans ce dernier cas en compagnie du directeur de la Société de développement touristique de la région sherbrooke, Luc Fournier.

Le conseil municipal a déjà autorisé un montant de 13 000 \$ pour l'ensemble de ce déplacement, alors que le maire a bien indiqué que les dépenses reliées à la troisième semaine seront à ses frais car il agira alors à titre personnel.

Le maire utilisera désormais une carte de crédit de la Ville

Sherbrooke (FG)

Tout comme son directeur général, le maire Paul Gervais pourra dorénavant effectuer des dépenses reliées à sa fonction sans avoir à utiliser sa carte de crédit personnelle.

Le maire de Sherbrooke, tout comme M. Boucher, a en effet obtenu l'accord du conseil municipal pour l'usage d'une carte de crédit dotée d'une limite de 10 000 \$ par mois.

S'agit-il d'une carte en or? Le maire, qui n'aime guère à plaisanter sur le sujet, soumet que cette façon de faire permettra de «clarifier encore mieux» les choses, entre ses dépenses personnelles et celles reliées à sa charge de maire.

Auparavant, il était de mise que le maire, s'il ne disposait pas de l'argent comptant, acquitte les dépenses (hôtel, repas, etc) encourues dans le cadre de ses fonctions à la Ville avec sa propre carte de crédit, puis se fasse rembourser. A l'avenir, ces dépenses figureront toutes sur le relevé Visa qui sera expédié mensuellement à la Ville, pour remboursement. «Ce sera clair et net. Les journalistes, tout comme les gens qui le désirent, pourront prendre connaissance des dépenses que j'effectue à titre de maire», a noté M. Gervais.

Il en ira de même dans le cas du directeur général, à qui le conseil municipal a donc aussi donné l'autorisation de se procurer une carte de crédit au nom de la Ville.

Une quatrième municipalité signe avec le groupe PGC

Sherbrooke (MM)

Une autre municipalité, soit celle d'Ascot, vient de parapher une entente avec le groupe PGC Environnement qui envisage de construire, à Saint-Elie d'Orford, un centre de tri et de compostage.

Ce nouvel accord porte à quatre le nombre de municipalités de la banlieue de Sherbrooke à avoir signé des ententes avec les dirigeants de cette firme. Outre Ascot, les municipalités de Saint-Elie d'Orford, Rock Forest et Maricourt se sont entendues avec les promoteurs.

Pour Robert Gagnon, l'un des actionnaires du groupe PGC Environnement, l'adhésion de la municipalité d'Ascot constitue une excellente nouvelle.

«Dans ce genre de projet, c'est le volume de déchets domestiques qui importe, précise M. Gagnon. Pas de volume, pas d'usine. Il nous reste encore à obtenir l'accord de deux autres municipalités et nous serons prêts à aller de l'avant.»

Les administrations municipales qui ont accepté de transiger avec les promoteurs s'engagent à livrer les déchets domestiques de leurs contribuables au groupe PGC Environnement. Des contrats valides pour plusieurs années permettent aux promoteurs d'envisager l'avenir avec optimisme.

Même s'ils sont amorcés depuis des semaines, les pourparlers avec les administrations municipales de Fleurimont et de Magog n'ont pas encore débouché sur des ententes fermes.

«Il faut savoir se montrer patients», dit Robert Gagnon.

Outre le groupe PGC Environnement, la Ville de Sherbrooke caresse un projet similaire. Mais comme il s'agit des mêmes municipalités, ou presque, qui sont courtisées, il semble évident qu'un seul des deux projets pourra se matérialiser.

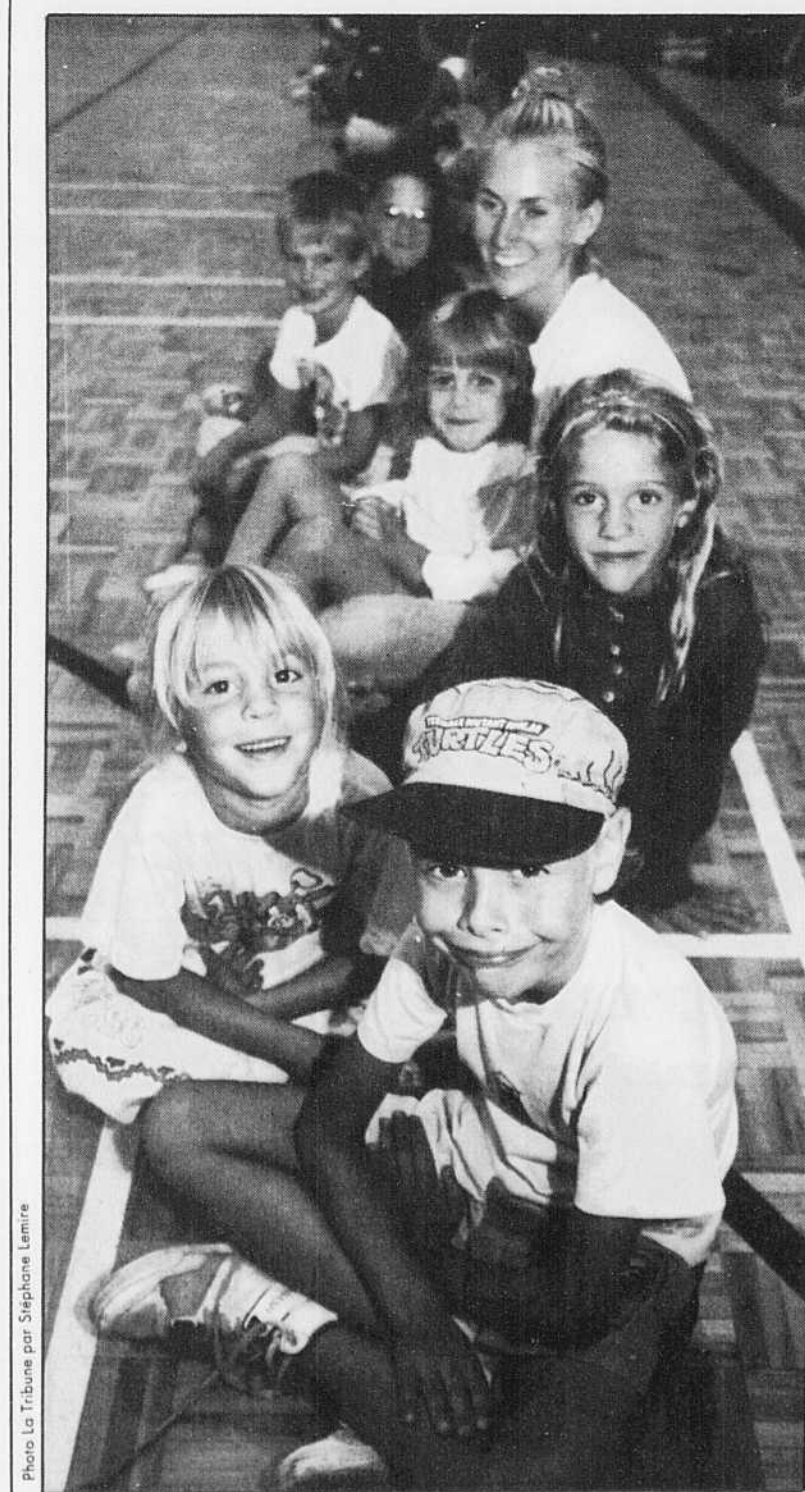


Photo La Tribune par Stéphane Lemire

2500 jeunes se disent un dernier au revoir

□ Fin imminente des activités dans les parcs municipaux

Marco FORTIER

Sherbrooke

Quelque 2500 jeunes et 100 moniteurs, adeptes assidus des parcs municipaux de Sherbrooke, se disent cette semaine un dernier au revoir. Fini l'été, la baignade, les après-midis au grand air... On replonge dans les livres pour les dix prochains mois.

Hier, des dizaines d'enfants ont envahi le gymnase de l'école Larocque pour une dernière journée en groupe. Si les marmots dépoulaient autant d'énergie qu'au premier jour de l'été, leurs moniteurs, par contre, cherchaient leur souffle... Ils sont quand même parvenus à rassembler leurs forces pour en mettre plein la vue aux «kids».

«Je vais m'ennuyer. On s'attache aux enfants. Je n'ai jamais passé plus qu'un mois sans être monitrice de jeux après des jeunes, et j'avais trouvé le temps long», témoigne Hélène Gauthier, qui veut que La Tribune publie le nom de tous les moniteurs si le sien apparaît dans le journal parce que «tout le monde est sur le même pied ici. On travaille tous aussi fort les uns que les autres.»

Désolé Hélène. Manque d'espace! Citons tout de même Stéphane Gauvin et Éric Savard, qui se sont démenés comme des diables dans l'eau bénite pour divertir les petits gars et les petites filles. Stéphane et Éric ont passé un été mémorable. «C'est le plus bel emploi qu'on pouvait avoir.»

Rosée Lalonde, pour sa part, n'a pas eu d'emploi mais elle a bien apprécié les dernières semaines. «Sur-

tout en camping. Nous autres, les filles, on s'est endormies à une heure du matin. Puis on n'avait même pas peur dans le noir. Les monitrices le savaient pas qu'on était réveillées parce qu'on se taisait quand elles venaient proche de notre tente.»

Les gars, moins rusés, ont été surpris en flagrant délit de jasette aux petites heures du matin. «C'était quand même super drôle. On a bien ri en camping», se souvient Rony Eniphète. Il a aussi apprécié le voyage à l'aquaparc, tout comme son copain Alexis Vié.

Une «sieste»...

Hier, le menu de la journée restait moins spectaculaire qu'un séjour en camping, mais les enfants n'ont pas raté l'occasion de dépenser leurs inépuisables réserves d'adrénaline.

Il est 13 heures. La bande de joyeux lurons a passé la matinée à la piscine du parc Dufresne. Un avant-midi du tonnerre. Quoi de mieux qu'une bonne sieste après dîner? Tout le monde s'étend par terre, sur le plancher du gymnase. Les lumières s'éteignent.

«Shut! Jessica, tu parles trop! Vous deux, je vais vous séparer d'un moins dix pieds...» Difficile de faire taire une meute de jeunes loups. Finalement, on parvient à un semblant de silence pour quelques minutes.

Dans la noirceur envahissante de l'enceinte, les grands chantent à voix douce une ballade reposante: «Elle se mit à pleurer sur le bord de l'île...» Les mêmes, pleins de bonne volonté, sont tout simplement incapables de rester immobiles dix se-

condes. Ils sont comme des feuilles au vent. On les entend. Ça ricane. Ça se tiraille. Ça gigote.

Les lumières s'ouvrent à nouveau, la salle est décorée de vert, blanc et rouge, les couleurs du Mexique. Ce fut le thème central de toutes les activités du groupe pour cet été, le Mexique. En cette dernière journée, on y a mis le paquet: les sombreros sont de la partie, puis au menu des activités figure une tombola. Sur le mur du gymnase, il est écrit «Hasta pronto». «Au revoir», en espagnol.

Le King du moment

Les aînés du groupe des 9-11 ans ont organisé des jeux auxquels participent les plus jeunes de 6 à 8 ans. Les moniteurs ont fait leurs petits comiques, sous les applaudissements nourris des gamins et gamines.

Les camarades ont aussi eu droit à une danse. Au diable le Mexique! La star, c'est Vanilla Ice. («Vanilla Ice? Pas encore!» ont chuchoté quelques moniteurs, qui se sont résignés en constatant la réaction d'enthousiasme unanime des jeunes...)

Vanilla Ice, c'est le King du moment dans le cœur des enfants. Hauts comme trois pommes et ils connaissent ça, la musique. Dès les premières notes, ils se dandinent allègrement: «Super! C'est Ice Ice Baby!» (Le hit du blond rappeur).

Et nos amis les moniteurs de se joindre aux danseurs... Un petit effort, la journée achève...

Nouveau recul chez Loomis

Sherbrooke (GF)

Le conflit chez Loomis Courrier exécute une drôle de danse où chaque pas en avant est immédiatement suivi de deux pas vers l'arrière.

En effet, après une rencontre exploratoire et deux nouvelles séances de conciliation, voilà que les ponts se sont à nouveau rompus et que la compagnie est retournée aux positions qu'elle occupait avant le déclenchement de la grève, le 17 juillet.

Dans un communiqué émis hier, l'agent d'affaires du local 931 des Teamsters, Alain DeGrandpré, écrit que la séance de conciliation du 13 août a permis la formulation de propositions devant faire l'objet d'une entente globale.

Le lendemain, lors d'une nouvelle

séance, rapporte M. DeGrandpré, la compagnie a dit qu'elle rompt les négociations et refusait de déposer des contre-propositions. «Par le fait même, la compagnie a retiré toutes les propositions qu'elle avait mises de l'avant et est revenu sur ses propositions d'avant la grève, lesquelles avaient été rejetées à 77 pour cent».

Selon M. DeGrandpré, l'attitude de la compagnie s'explique par le refus du syndicat d'accepter intégralement certaines propositions considérées essentielles par l'employeur. Il s'agit de l'élimination de toute garantie d'heures de travail actuellement reconnue dans la convention; l'introduction de «brokers» dans la région de Montréal actuellement interdite par la convention; la sous-traitance actuellement interdite par la convention.

La Chambre de commerce abandonne son projet de SIDAC à Richmond

Guy MARCHAND

Richmond

En raison de la conjoncture économique difficile et de l'intérêt mitigé que semble partager la majorité des gens d'affaires de Richmond envers l'implantation d'une SIDAC (société d'initiative et de développement d'artères commerciales), la Chambre de commerce de la région de Richmond a décidé d'abandonner les procédures pour la formation d'un tel regroupement.

«En réponse à la Ville de Richmond qui désirait connaître nos intentions face à ce projet, nous leur

avons fait savoir que nous laissons tomber les procédures visant la formation d'une SIDAC. Le climat économique actuel n'est pas propice à un tel regroupement et à l'occasion d'une assemblée d'information qui a eu lieu en juin dernier, un sondage effectué s'est traduit par une opposition au projet. Pour ces raisons, nous préférons abandonner les procédures et plus tard, si le climat économique s'y prête, nous pourrions toujours revenir à la charge avec ce projet, si bien sûr, il y a une volonté des gens d'affaires pour la constitution d'un regroupement du genre», a indiqué le président de la Chambre de commerce,

M. Robert Gendron.

L'abandon de ce projet de SIDAC vient donc mettre un terme à quelques années de démarches effectuées principalement par M. Claude Houle. Ce dernier assumait la responsabilité de ce dossier amorcé il y a près de trois ans. Rappelons que ce projet avait suscité de l'intérêt au départ, mais devait piétiner par la suite jusqu'au moment où les autorités municipales de Richmond ont adopté le printemps passé une série de règlements concernant l'implantation d'une SIDAC, dont le territoire se serait étendu dans le secteur des rues Principales, Collège et Craig.



La fontaine du parc Mitchell va retrouver le haut-relief dont on l'a dépouillé voilà un an.

Le sculpteur des quatre nymphes serait originaire de l'Estrie

Sherbrooke (psj)

L'auteur des quatre nymphes ornant la fontaine du parc Mitchell, dont l'une vient d'être retracée après une disparition d'un an, serait l'éminent sculpteur George William Hill (1862-1934) qui est né dans le Canton de Shipton, près d'Asbestos.

Après des études à l'école des Beaux-Arts de Paris, à l'Académie-Julien et aux Beaux-Arts de Montréal, Hill s'est installé dans la métropole.

On lui connaît plusieurs oeuvres dont le monument commémoratif de Georges-Etienne Cartier installé dans le parc du Mont-Royal, à Montréal.

A Sherbrooke, l'Histoire lui attribuerait le monument commémoratif aux héros de la Première guerre mondiale.

Quant à la fontaine du parc Mitchell et le parc en question, dans le quadrilatère Dufferin, Moore, Mitchell et Montréal, M. J.S. Mitchell, personnage éminent de l'histoire commerciale sherbrookoise, en a fait don à la Ville de Sherbrooke à condition que cette dernière en fasse l'entretien à perpétuité.

Après le vol de l'un des quatre hauts-reliefs, il y a eu consultation auprès d'experts en la matière. On en est arrivé à la conclusion que pour remplacer la nymphe, il en coûterait pas moins de 15 000 \$. Certains allaient même à l'avancer le montant de 45 000 \$.

Comme si tout cela avait été machiné par quelque tragédien de la Grèce antique, friand de deus ex machina, la nymphe a refait surface.

A propos des quatre nymphes, on raconte qu'elle symbolise les quatre saisons... et la nymphe récupérée pourrait fort bien représenter l'été, ce qui expliquerait la magnifique saison que l'on vient de vivre en Estrie!

DE NOS JOURS, LES CHOSSES GRATUITES SONT PLUTÔT RARES!

Alors, venez chez Sears ce samedi!

Si vous êtes parmi les 100 premières familles à vous présenter au service à la clientèle du magasin Sears ce samedi, vous recevrez absolument gratuitement un livret de coupons McDonalds^{MC} d'une valeur de 5\$.

Les coupons pourront être utilisés à l'achat de repas dans tout restaurant McDonalds^{MC}.

Seul Sears pourra désigner les 100 premières familles et sa décision sera finale.

Et les bons achats de la rentrée? Ils sont chez Sears!

RABAIS 30%
Sur tous les coordonnés de notre boutique Deux RoutesSM seulement.
* Sur articles à prix ord. seulement

RABAIS 20%
Sur toutes nos bouteilles isolantes. Si pratiques pour les mets ou breuvages chauds! Plastique ou métal.
* Sur articles à prix ord. seulement

RABAIS 25-50%
Sur tous les vélos de course et de randonnée en stock. Partez à l'aventure!
* Sur articles à prix ord. seulement

RABAIS 10%
Sur toutes les machines à écrire de marques connues. Venez voir notre sélection aujourd'hui!
* Sur articles à prix ord. seulement

28⁸⁸
Doullette réversible pour lit 1 place, 2 places ou grand 2 places. Tout format.
Prix en vigueur jusqu'au 24 août 1991

SEULEMENT 19⁹⁹
La bague-montre, l'article le plus en demande actuellement... à un prix super avantageux. Seulement...
* Après le 21 août, le prix de vente sera de 24,99\$

MOITIÉ PRIX
Fourre-tout McKidsSM en nylon épais et résistant, dans un beau choix de modèles et de couleurs.
**TMMC McDonald's Corporation

RABAIS 20%
Sur toutes les calculatrices de marques connues. Faites le total des bons rabais!
* Sur articles à prix ord. seulement

RABAIS 50\$ à 90\$
Sur une sélection d'exerciseurs pour le conditionnement physique à la maison!

RABAIS 60\$
Sur matelas ToughmateSM. Pour lit 1 place. No 81850. Sears ord. 169,99\$.
Ch. 109,99\$

MONTRES PHASAR AU QUARTZ
Rabais 50%. Modèles choisis pour hommes et femmes.
Ord. 49,99\$-69,99\$.
Ch. 24,99\$-34,99\$.
Le choix peut varier d'un magasin à l'autre

BAGUES CHOISIES
Modèles variés en or 10K avec pierres précieuses ou modèles en argent.
Ch. 22,22\$-44,44\$.
Le choix peut varier d'un magasin à l'autre

LEVI'S 501 GRIFFE ROUGE
Pour garçons, modèle à braguette boutonnée. Moyen (8-14) ou coupe étudiant (26-30).
Ch. 19,99\$-22,49\$.

RABAIS 30%*
Vêtements molletonnés pour filles. Tailles 7-16. Profitez-en!
* Sur articles à prix ord. seulement.

CHAUSSURES POUR FEMMES
Rabais 30%*. Modèles sport et habillés des collections Deux RoutesSM et JessicaSM.
* Sur articles à prix ord. seulement.

CHAÎNES CHOISIES EN OR
Rabais 50%. Modèles variés en 10K, 16-24".
Ord. 28,75\$-99,99\$.
Ch. 14,37\$-49,99\$.
Le choix peut varier d'un magasin à l'autre

LEVI'S GRIFFE ROUGE
Jeans 501 pour hommes. Braguette boutonnée. Tailles 28-38. Venez vite!
Ch. 29,99\$.

CULOTTES POUR FILLES
Polyester et coton. Couleurs variées. Tailles 4-14. Ord. 99\$. Ch. 79\$.
Les prix ord. mentionnés sont des prix Sears. Prix en vigueur jusqu'au 24 août 1991.

TOUTES LES ROBES POUR FILLES
Rabais 25%*. Vaste assortiment de modèles des derniers modèles à la mode. 4-16.
* Sur articles à prix ord. seulement. Prix en vigueur jusqu'au 24 août 1991.

SACS À DOS
Modèles variés pour enfants. Choix de motifs.
Ch. 6,99\$-19,99\$.
Prix en vigueur jusqu'au 24 août 1991.

BRELOQUES EN OR
Rabais 50%. Modèles choisis en or 10K.
Ord. 28,81\$-77,82\$.
Ch. 14,40\$-38,91\$.
Le choix peut varier d'un magasin à l'autre

PANTALONS POUR JEUNES HOMMES
Rabais 30%* sur toute notre sélection offerte dans les tout derniers modèles et couleurs.
* Sur articles à prix ord. seulement. Seul Jeans Levi's

RABAIS 1/2
Pantalons Bugle BoysSM - P.G. 8-18.
Ord. 39,99\$. Ch. 25,99\$.
Prix en vigueur jusqu'au 24 août 1991.

TOUS LES VÊTEMENTS EN DENIM
Rabais 1/2*. Vaste assortiment de modèles pour filles et garçons. 4-18.
* Sur articles à prix ord. seulement. Seul Levi's. Prix en vigueur jusqu'au 24 août 1991.

LIQUIDATION DE BAS POUR FEMMES
Chaussettes, collants, bas-culottes variés pour le printemps et l'été.
Ch. 99¢-1,99\$.

HAUTS POUR JEUNES HOMMES
Rabais 30%* sur une vaste sélection y compris modèles en jersey ou tricot en tons unis ou à motifs.
* Sur articles à prix ord. seulement.

PULLS POUR ENFANTS
Rabais 25%* tous les modèles pour filles et garçons. Tailles 7-18. Profitez-en!
* Sur articles à prix ord. seulement.

CLUB SEARS
C'est tout à votre avantage
Les membres obtiennent des points pour les achats portés à leur compte. Détails en magasin.

PRIX DE RÉCLAME EN VIGUEUR LE SAMEDI 24 AOÛT 1991, SAUF AVIS CONTRAIRE, DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT

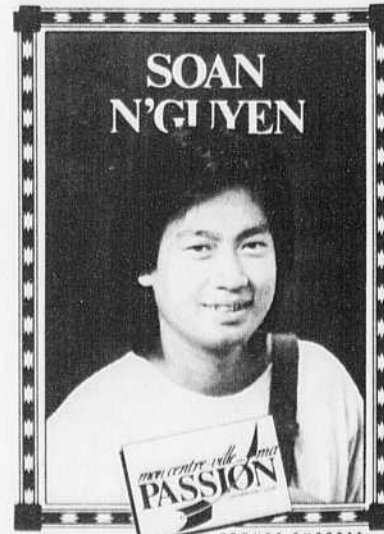
SERVICE APRES-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA

LA CARTE DE CREDIT NO 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA

LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions "Ord." ou "État" de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Repentigny: 582-5532, St-Basile: 441-6603, Ste-Marthe-sur-le-Lac: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770, Région de Québec: Québec: 529-4861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 652-2222, Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, Rouyn-Noranda: 797-2321, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444. Copyright Canada, 1991. Sears Canada Inc.

Tous les articles, couleurs ou tailles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.



Etudier, faire son chemin dans la vie, c'est une passion de tous les instants! Une passion qui passe par le centre-ville.

mon centre-ville...
SHERBROOKE-SIDAC

Les élèves protestants francophones auront leur école

Michel RONDEAU Sherbrooke

Prouvant une fois de plus les bonnes relations qu'elles entretiennent, la Commission scolaire Eastern Townships et la Commission scolaire catholique de Sherbrooke ont conclu une entente qui procurera à 120 élèves protestants francophones une école qui les regroupera sous un même toit, dans une école francophone.

Roland Quintal, directeur général adjoint de la CSCS, a indiqué que les deux commissions scolaires précédent ainsi l'application des articles de la Loi 107 qui prévoient créer des commissions scolaires linguistiques plutôt que confessionnelles.

Au Québec, en général, les enfants protestants, même francophones, fréquentent des écoles de commissions scolaires anglophones. Les enfants catholiques, même anglophones, fréquentent des écoles de commissions scolaires francophones.

La Loi 107 prévoit dorénavant regrouper les élèves dans une Commission scolaire de leur langue, sans égard à leur religion.

Jugement attendu

Le ministère de l'Éducation, cependant, rappelle M. Quintal, afin d'éviter les problèmes juridiques, attend un jugement de la Cour suprême sur ces articles de la Loi 107. «Ce jugement est attendu en octobre ou novembre, a expliqué le directeur général de la Commission scolaire Eastern Townships, Hugh Auger, et les articles pourraient entrer en vigueur en juillet 1994.»

En attendant, les deux commissions scolaires ont pris les devants, espérant répondre aux besoins de parents protestants de langue française de huit dénominations religieuses différentes, mais chrétiennes, qui réclament depuis quelques années une réponse à leurs besoins.

«Leurs élèves étaient dispersés, raconte Roland Quintal. Certains se

trouvaient à la CSCS, d'autres à Eastern Townships, d'autres hors de l'école publique, dans des maisons où des responsables tentaient de voir à leur éducation. Grâce à notre entente, ils recevront tous dorénavant une formation reconnue officiellement par le ministère de l'Éducation, ce qui n'était pas toujours le cas.»

De manière à ne pas déroger à la loi telle qu'appliquée actuellement, ce sera encore Eastern Townships qui gèrera toute la question pédagogique et qui supervisera les services aux élèves, mais la CSCS fournira les locaux et le mobilier.

Au Le Touret

Le groupe se retrouvera pour quelques mois, un peu à l'écart, à l'école primaire Sacré-Coeur, de Sherbrooke, en attendant la fin de travaux de 600 000 \$ subventionnés par le ministère de l'Éducation à l'école Le Touret, dans les locaux libérés à la suite de l'intégration des élèves en trouble de conduite et de comportement dans

les écoles régulières.

La nouvelle école pour ces 120 élèves, une école régionale qui recevra des élèves de Magog, Coaticook, Windsor, Cookshire et Fleurimont entre autres, portera le nom de «Le Sentier», a expliqué le nouveau directeur, Martial Fortier. «L'école comptera 15 élèves de la maternelle, 85 du primaire et 20 de 1ère et 2e secondaires.»

M. Yves Laurendeau, représentant des parents qui avaient fait la demande aux deux commissions scolaires pour l'obtention d'une telle école, a expliqué que les parents ont obtenu l'assurance de trouver un projet éducatif qui corresponde à leurs attentes.

La Direction régionale du ministère de l'Éducation a facilité le cheminement de ce dossier.

Les deux commissions scolaires avaient, il y a cinq ans, travaillé en collaboration pour regrouper à Eastern Townships, 160 élèves catholiques anglophones des écoles Marymount et Sherbrooke Elementary.



Photo La Tribune par Stéphane Lemire

La CSCS et la Commission scolaire Eastern Townships ont collaboré à un projet pour donner à 120 élèves protestants francophones une école à eux, à compter de la semaine prochaine. Sur la photo, apparaissent le directeur général d'Eastern Townships, Hugh Auger, le directeur général adjoint de la même Commission scolaire, Tom Matthews et Roland Quintal, directeur général adjoint de la CSCS.



Votre don fait notre force.

LE TÉLÉTHON DE LA DYSTROPHIE MUSCULAIRE 1991

Faites votre part durant le week-end de la Fête du travail, du dimanche 1^{er} septembre, 21 h, au lundi 2 septembre, 20 h.



32039

Trois vols d'outils à Coaticook

Christian CARON Coaticook

Une série de vols d'outils ont été commis, ces jours derniers, dans la région de Coaticook. Trois vols en l'espace d'une semaine, dont la valeur totale s'élève à 16 000 \$.

Le premier de la série remonte au 12 août alors que des individus ont fait une halte au Parc de la Gorge. Les voleurs ont utilisé une brouette qui se trouvait sur les lieux pour transporter la marchandise. Comme l'explique le directeur de police par intérim, André Desbiens, les voleurs ont traversé le parc de la Gorge pour se sauver par la rue McDuff. Scies à chaînes (deux), débroussailleuses, scies circulaires, perceuses et ensemble de torches sont quelques-uns des outils qui ont été volés. Selon les premières estimations policières, il semble que les voleurs devaient être nombreux pour transporter toute cette marchandise à travers le Parc de la Gorge.

Une semaine plus tard, soit dans la nuit du 18 au 19 août, un second vol du genre est perpétré dans un atelier d'usinage de la rue Main (Atelier Roger Morin). Les voleurs ont quitté les lieux avec en mains des outils de haute précision. Un vol estimé à 10 000 \$. Le ou les voleurs auraient pénétré à l'intérieur du bâtiment par une porte arrière. L'enquête est en cours.

Puis, dans cette même journée du 19 août, un autre vol d'outils d'une valeur de 1200 \$ a été commis dans un garage de la rue Lallier à Coaticook.

Le directeur de police, André Desbiens, sollicite la collaboration des citoyens pour mener les enquêtes sur ces vols.

Autres méfaits

Par ailleurs, des accusations seront portées contre un individu pour voies de faits envers un agent de sécurité. Le tout remonte au dimanche 12 août alors qu'un visiteur de passage au Festival du lait y est allé d'une solide gauche au visage de l'agent de sécurité, un étudiant en Techniques policières.

Concernant les dernières fraudes commises récemment dans les commerces du centre-ville de Coaticook, M. Desbiens tient à préciser que deux individus résidant à l'extérieur de la région seront accusés relativement à cinq cas de fraude.

Une mode dans le vent



RABAIS 30%

TOUS LES MANTEAUX ET BLOUSONS POUR FEMMES, SAMEDI SEULEMENT!

NOUVEAUTÉS POUR L'AUTOMNE Y COMPRIS V.I. PETITES ET IMAGE

PRIX EN VIGUEUR LE SAMEDI 24 AOÛT 1991, SAUF AVIS CONTRAIRE, DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT • SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA • LA CARTE DE CRÉDIT N° 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA • LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE, DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions "Ord." ou "Étal" de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Repentigny: 582-5532, St-Bruno: 441-6603, Ste-Marthe-sur-le-Lac: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, Rouyn-Noranda: 797-2321, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444. Copyright Canada, 1991, Sears Canada Inc.

Tous les articles, couleurs ou tailles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.

L'AFEAS vise une plus grande ouverture sur les autres

Gerald PRINCE Drummondville

L'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS) lance délibérément vers une ouverture sur les autres.

Vers les autres groupes féminins, oui, mais aussi vers les femmes qui vivent toutes sortes de situations difficiles ou complexes dans la société, comme celles qui sont monoparentales, immigrantes, jeunes aux études, handicapées.

C'est le constat que fait la nouvelle

présidente du mouvement, Jacqueline Martin, à l'issue du congrès de trois jours de 965 déléguées officielles des organismes locaux, regroupant plus de 25 000 femmes du Québec.

Féministe, l'AFEAS l'admet bien volontiers, mais d'un féminisme modéré qui n'exclut pas les hommes, mais qui demande leur inclusion dans leur démarche, même si les moyens pour y parvenir ne sont pas encore arrêtés.

Nouvelle approche

L'ouverture de l'AFEAS, à l'issue

de ce congrès quinquennal d'orientation et d'approfondissement de ses valeurs, c'est aussi une approche vers les autres groupes de femmes et vers les groupes communautaires. Marri-nage de projets dans le milieu, rencontre d'informations sur les nouvelles lois, affiliation avec d'autres groupes, présence accrue aux conseils municipaux, ne sont que quelques-uns des moyens envisagés pour aboutir à créer une plus grande solidarité dans l'AFEAS et chez les femmes en général.

Quant aux services à fournir par le mouvement à ses membres, l'AFEAS se dit prête à s'adapter aux besoins des femmes d'aujourd'hui. Cours par correspondance et divertissements font partie des moyens qui seront privilégiés.

Quant au militantisme, il sera plus souple, moins structuré, portant sur

des actions ponctuelles rondement menées par les femmes intéressées par cette intervention. On réduira le militantisme traditionnel qui faisait que l'organisme «bûchait» pendant des années sur un même dossier, parce que cette formule ne séduit plus.

L'AFEAS se décrit toujours comme un groupe de pression à fonctionnement démocratique, avec un mécanisme prévoyant des consultations d'urgence, tout en gardant les mêmes objectifs.

Le congrès n'a donné lieu qu'à une seule prise de position nette en faveur des maisons de naissance, servant à évaluer la pratique des sages-femmes.

Outre Mme Martin de la Mauricie,

l'AFEAS sera représentée pour la

prochaine année par Angèle Dionne-

Briand de la région de Québec et par

Paula Lambert de Drummondville

comme vice-présidentes.



Jacqueline Martin et Paula Lambert, respectivement présidente et deuxième vice-présidente de l'AFEAS.

1\$ DE RABAIS À L'ACHAT DU TRIO POUTINE

EXPIRE LE 15 SEPTEMBRE 1991

NOUVEAU! PAS DE VOTER POUR VOS CLIPS PRÉFÉRÉS CHEZ BURGER KING ET DE REGARDER MUSIQUEPLUS LE 1ER SEPTEMBRE À 20 H POUR LE VIDEOGALA MUSIQUEPLUS 1991

La police cherche des témoins d'un accident mortel

Drummondville (GP)

La Sûreté du Québec lance un avis de recherches pour tenter de retracer les témoins d'un accident mortel, survenu le 15 juin, au matin, sur l'autoroute 51-55 à la hauteur de l'Avenir, à une quinzaine de kilomètres de Drummondville, vers Sherbrooke.

La tragédie est survenue, rappe-

lons-le, vers 8h45 entre deux véhicules, une Miata blanche et une fourgonnette Voyager brune.

À la suite de cet accident, un Montréalais qui se rendait à son chalet de Magog, a perdu la vie: Denis Gourdeau, âgé de 55 ans, a péri sur le coup.

L'accident est survenu sous une

pluie abondante. La SQ estime que d'autres usagers de la route ont pu apercevoir les véhicules juste avant l'accident ou encore au moment du choc ou peu après. Elle les invite à fournir leur témoignage en communiquant avec la SQ de Drummondville à 478-2575.

L'épouse du défunt, Marie-Paule

Gourdeau, confiait à La Tribune, le 23 juillet, qu'elle considère le ministère des Transports du Québec comme responsable de la mort de son mari à cause du piètre état de la chaussée dans ce secteur, en particulier la présence d'ornières dans l'asphalte.

La locataire de la maison incendiée de St-Félix croyait avoir éteint le feu

St-Félix-de-Kingsey (GP)

À la suite de son enquête et de témoignages recueillis, la Sûreté du Québec a résolu les circonstances nébuleuses qui ont entouré mercredi, l'incendie d'une maison unifamiliale du 8ième rang de St-Félix et de la disparition de la locataire.

Il semble que, dans la nuit de mardi à mercredi, Mme Diane Robidas,

la locataire de l'immeuble, a échappé de l'huile sur une cuisinière en faisant des frites, ce qui a mis le feu.

Elle a réussi à éteindre les flammes et a constaté que la fumée s'était répandue abondamment dans toute la maison. Elle a alors pris la décision de se rendre terminer la nuit chez son fils à Richmond, croyant avoir définitivement mis fin au feu.

Ce n'était pas le cas: la maison a été rasée vers 7 heures du matin.

Comme Mme Robidas ne se doutait de rien, les intervenants sur les lieux de l'incendie ont cru, pendant un bon bout de temps, qu'elle pouvait avoir été prisonnière des flammes. Ce n'est qu'à son retour en fin d'après-midi que le mystère, qui a donné des sueurs froides aux pompiers, aux policiers et aux amis accourus sur les lieux, a été définitivement éclairci.

Il offrait des aubaines

Sherbrooke — Quand un récidiviste se lance en affaires avec les «affaires» des autres, qu'il ouvre un commerce à même le commerce d'un autre et offre des aubaines à la pelle qu'on se croirait à une sorte de «Dernier Recours» pour consommateurs BCBG, la nouvelle fait le tour de la ville dans le temps de la dire.

Les membres de la Division des enquêtes criminelles, notamment le détective Alain Lévesque responsable du dossier, ont eu tôt fait de découvrir le pot aux roses.

Un individu bien connu de la police, locataire d'un logement situé juste au-dessus de l'entrepôt d'un fabricant et grossiste en articles de sport, l'Agence Québec Plus, rue Dufferin, avait décidé d'écouler du stock en fin de semaine dernière.

Une première évaluation laissait entendre que des espadrilles pour une somme totale de 26 000 \$ avaient disparu de même que 4 000 \$ d'outils.

On avait des raisons de croire que des tas de vêtements avaient également été volés pour des sommes de deux à trois fois plus importantes. Le vol pourrait dépasser les 75 000 \$.

L'enquête policière, dans une première étape, a donné lieu à cinq perquisitions (trois rue Wellington Nord, une rue Dufferin et une rue King George) et a entraîné l'arrestation de six individus dont quatre seront mis en accusation.

Le récidiviste, Roger Lamarre, âgé de 28 ans, de Sherbrooke a comparu devant le juge Michel Beauchemin, de la Cour du Québec, hier. Il est accusé de vol et de recel. Comme il bénéficiait d'une libération conditionnelle, en vigueur jusqu'au mois de décembre 1992, il aura fort à faire pour recouvrer sa liberté.

Sa compagne et un autre individu seront également accusés de vol et de recel alors qu'un quatrième suspect sera accusé de recel. Ces derniers comparaitront dans quelques semaines par voie de sommation.

Des biens volés à l'entrepôt, la police n'en aurait récupéré que pour une valeur de 1000 \$.

FAITS DIVERS

Bons samaritains recherchés

Rock Forest (YR) — La Sûreté du Québec est à la recherche de trois hommes de Rock Forest, qui auraient porté secours à une dame qui venait d'être victime d'une agression, sur l'autoroute des Cantons de l'Est, au niveau du kilomètre 75, sur le territoire du détachement de Granby de la SQ. L'incident s'est produit le 10 août dernier, vers 5h30 du matin.

L'agent Luc Gadoury, du service d'information aux quartiers généraux de la SQ, à Montréal, précise que ces trois hommes ont été témoins de l'agression, lorsqu'ils se sont arrêtés pour porter secours à la dame,

en panne. Leur arrivée a fait fuir le suspect dans cette affaire.

Selon M. Gadoury, ces trois bons samaritains ont fait monter la dame avec eux, dans une camionnette Pick Up, King Cab, et ils ont déposé cette dernière à sa demande, à la sortie de St-Jean de l'autoroute 10.

Au cours du trajet, les trois hommes ont mentionné à la victime de l'agression qu'ils étaient tous trois de Rock Forest. Ces témoins sont priés de communiquer au bureau des enquêtes criminelles du bureau de Granby de la Sûreté du Québec, en téléphonant au 1-514-378-4646.

Saisie de cannabis à Wotton

Wotton (YR) — L'escouade des crimes organisés de la division de l'Estrée de la Sûreté du Québec, sous la direction du sergent Jacques Gosselin, a effectué trois perquisitions dans le secteur de Wotton, dans la journée de mercredi.

Un total de 62 plants de cannabis ont été saisis dans trois endroits différents et trois personnes de la région de Wotton ont été arrêtées. Ces suspects seront appelés à comparaître, par voie de sommation, afin de répondre à des accusations d'avoir illégalement cultivé du cannabis.

Huit policiers de la Sûreté du Québec ont participé à ces perquisitions. Au cours d'une autre perquisition

sur le chemin Hackett, à Stanstead, l'escouade a saisi quatre plants de cannabis, dans un jardin clôturé, aménagé en pleine forêt. Les plants avaient été repérés du haut des airs par des patrouilleurs en hélicoptère. Cette dernière perquisition a été effectuée le 20 août dernier, à 20h. Aucune arrestation n'a été effectuée.

Le sergent Gosselin invite les citoyens qui verraient des plantations de cannabis d'en aviser sans délai la Sûreté du Québec. «Le cannabis est généralement vendu à des jeunes, qui s'habituent à en consommer et qui passent ensuite à l'utilisation de narcotiques plus puissants et plus néfastes», de mentionner le sergent.

Un détenu prend la clé des champs

Drummondville (GP) — Un détenu du pénitencier fédéral de Drummondville s'est évadé hier matin alors qu'il effectuait des travaux communautaires dans la ville.

Sylvain Rodgers, âgé de 22 ans, travaillait aux préparatifs du Comptoir Alimentaire, au 275 de la rue Hériot, avec deux autres détenus et un gardien non armé, lorsque, profitant d'un moment d'inattention du gardien, il a pris la fuite. Aux dernières

nouvelles, il n'avait pas été rattrapé.

Rodgers avait été condamné pour vol par effraction à une peine de 4 ans et sept mois d'emprisonnement et pouvait profiter d'une libération conditionnelle à compter de février 1992. Il n'est pas considéré comme dangereux.

C'est la police municipale de Drummondville qui a conduit l'enquête dans cette affaire.

Nouvelle saisie de stupéfiants

Drummondville (GP) — La police a la main heureuse de ce temps-ci à Drummondville dans sa lutte contre les trafiquants de stupéfiants.

Après une saisie de cocaïne de l'ordre de 70 000 \$ en début de semaine, elle arrêtait, tard mercredi soir, trois individus, présumément en possession de drogues chimiques.

La SQ, en collaboration avec la police municipale de Drummondville, a en effet trouvé une centaine de

doses de LSD et 150 capsules de PCP dans un logement du 143 de la rue Hériot. Elle a arrêté trois individus, deux adultes et un adolescent, et les a fait comparaître en fin d'après-midi hier sous l'inculpation de possession de stupéfiants en vue de trafic. Un quatrième prévenu est recherché par la police pour les mêmes incidents.

GRAND BALAYAGE DES VÉHICULES USAGÉS FAITES VOTRE OFFRE

AUTOS			
1988	Oldsm. Delta	4 portes	6 cyl. 54 000 km
	Plym. Reliant	4 portes	4 cyl. 55 000 km
	Pont. GRAN-AM	4 portes	4 cyl. 114 000 km
1987	Nissan Maxima	4 portes	6 cyl. 92 000 km
	Lincoln Continental	4 portes	8 cyl. 103 000 km
	Buick Regal	2 portes	6 cyl. 83 000 km
	Pontiac 6000 SE	4 portes	6 cyl. 94 000 km
	Plym. Reliant	4 portes	4 cyl. 84 000 km
1986	Buick Century	4 portes	6 cyl. 73 000 km
	Pontiac Acadian	4 portes	4 cyl. 112 000 km
	Honda Prelude SE	2 portes	4 cyl. 89 000 km

CAMIONS		
1990	Jimmy 4 x 4 2 portes	6 cyl. 23 000 km
1989	Chevrolet «Pick-Up»	8 cyl. 88 000 km
1987	GMC Safari Cargo	6 cyl. 112 000 km
1987	Toyota «Pick-Up»	4 cyl. 83 000 km
1985	Jimmy 4 x 4 2 portes	6 cyl. 95 000 km

Venez rencontrer un de nos représentants:
Guy Charpentier, Jean-Guy Turgeon, Denis Demers, Denis Pomerleau

MAGOG INC.

NOTRE GARANTIE... VOTRE SATISFACTION!

Dépositaire:
 - Pontiac
 - Buick
 - Camions GMC

1761, rue Sherbrooke, Magog
843-3337

FUTURES MARIÉES — STOP — MESSAGE SPÉCIAL — STOP

FRANCE B. PRONUPTIA DÉBALLE UNE GRANDE VARIÉTÉ DE SUPERBES ROBES DE MARIÉES HORS-COLLECTION SACRIFIÉES. — STOP — PRIX RIDICULEMENT BAS — STOP — INCROYABLES — STOP — RABAIS DE 50% À 70% SUR VALEURS RÉELLES — STOP — ÉGALEMENT SUR ROBES DE BAL — STOP — SACHEZ VITE EN PROFITER — STOP — AVANT NOS VACANCES ANNUELLES DU 16 AU 28 SEPTEMBRE — STOP.

FRANCE B. PRONUPTIA

le plus grand spécialiste international de la robe de mariée.

Place des Congrès
 2655, rue King Ouest

Lire La Tribune n'a jamais été aussi excitant

2500 points offerts cette semaine dans

La Tribune

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant: 21931206

Sinon, composez sans frais, le **1-800-563-8688**

CLUB Multi points

Le PQ votera contre la réforme de la santé amendée

Si le ministre Marc-Yvan Côté ne revient par sur certains aspects majeurs de sa réforme de la santé, le Parti québécois pourrait bien voter contre le projet de loi 120.

Un porte-parole du bureau de Guy Chevrette, leader de l'Opposition à l'Assemblée nationale, a indiqué hier à La Presse canadienne qu'il y avait actuellement plus de chances que le PQ s'oppose au projet de loi qu'il ne l'entérine.

Sans aller aussi loin, le porte-parole péquiste en matière de santé, le député Rémy Trudel, a précisé, hier, en entrevue, que le retrait de la régionalisation des budgets de la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ) du projet de réforme de la santé constituait un «élément extrêmement important et extrêmement pesant dans la décision qu'on va prendre».

Pour M. Trudel, ce «net recul» du ministre Côté, intervenu par le biais de l'entente conclue avec les médecins, vient compromettre complètement l'objectif d'amener le corps médical à aller pratiquer en région.

Le maintien du ticket orienteur et les dispositions relatives à l'agrément dans le projet de loi 120 sont également deux autres éléments qui irritent beaucoup le Parti québécois.

Agrément

En commission parlementaire, cette semaine, le député Trudel a eu l'occasion d'expliquer largement au ministre Côté les raisons pour lesquelles il s'oppose à l'agrément tel que prévu dans le projet de loi.

L'agrément obligera un omnipraticien, ayant moins de dix ans de pra-

tique, à effectuer, notamment, différentes tâches en établissement pour obtenir une pleine rémunération de la RAMQ.

Pour le député Trudel, cette mesure sensée encourager les médecins à pratiquer en région, perd toute son efficacité en raison du retrait de la régionalisation des budgets de la RAMQ dans le projet de loi.

Même si on limite le nombre de postes disponibles en établissement

(nécessaires pour l'obtention de l'agrément) dans les régions déjà bien pourvues en médecins, M. Trudel fait valoir qu'il sera facile au corps médical de contourner cet écueil en divisant les activités (en établissement) et en s'y employant partiellement.

«C'est faux et ultra faux» que l'agrément, sous sa forme actuelle, permettra de favoriser la répartition des effectifs médicaux en région, a fait valoir Rémy Trudel, alors que «c'e-

tait le fondement même de la mécanique d'agrément».

Pas plus de médecins

«Ce qu'il va rester pour les médecins en région, c'est très strictement ce qu'il y a présentement, pas plus ou moins», prévoit le député péquiste de Rouyn-Noranda-Témiscamingue.

La régionalisation des budgets de la RAMQ était le seul moyen réel, croit M. Trudel, capable d'attirer les

médecins dans les régions. L'agrément, à lui seul, ne permet pas l'atteinte de cet objectif, juge-t-il.

En établissement

M. Trudel reconnaît cependant que l'agrément permettra d'accroître significativement le nombre de médecins pratiquant en établissement et dans d'autres sphères d'activités, actuellement pauvres en effectif médical.

Globalement, Rémy Trudel considère néanmoins qu'on «ne peut pas dire que c'est tout mauvais (projet de loi 120)», en ajoutant qu'«on aura à analyser la balance des avantages et des inconvénients».

M. Trudel a fait valoir que deux objectifs fondamentaux tenaient à coeur au Parti québécois, soit une réelle régionalisation des services de santé au Québec et la répartition des effectifs médicaux dans les régions.



Centre Culturel Pierre Lapointe

44^{ème} ANNÉE,
SAISON 1991-92

ACADÉMIE DE MUSIQUE DE SHERBROOKE

PIANO
FLÛTE À BEC
FLÛTE TRAVERSIÈRE
ÉVEIL MUSICAL
GUITARE

ACADÉMIE DE BALLET DE SHERBROOKE

BALLET CLASSIQUE
PRÉ-BALLET
DANSE CRÉATIVE
BALLET-JAZZ
DANSE AFRICAINE
BALADI
FLAMENCO
(danse espagnole)

BEAUX-ARTS CULTURE PERSONNELLE

DESSIN
PEINTURE
THÉÂTRE
diction, interprétation,
mise en scène



PRÉ-MATERNELLE

Enfants de 3 à 5 ans, rythmique, chant, expression corporelle, motricité fine.

ENFANTS - ADOLESCENTS - ADULTES

Inscription du 21 au 24 août

du mercredi au vendredi de: 9 h 00 à 12 h 00
13 h 00 à 17 h 00
19 h 00 à 20 h 00
samedi: 9 h 00 à 12 h 00

167, rue Marquette

569-1997

31177

LES
MAGASINS

LES MEILLEURS PRIX

LES MEILLEURES GARANTIES

ÉCONOMISEZ



3⁸⁹
(Plus dépôt)
Caisse de 12 cannettes
de Coke Classique,
Coke Diète, Sprite,
Sprite Diète



.99
Verres en
polystyrène
Pqt de 51

2⁹⁹
Assiettes à diner
Pqt de 40

1¹⁹
Assiettes à dessert
Pqt de 20



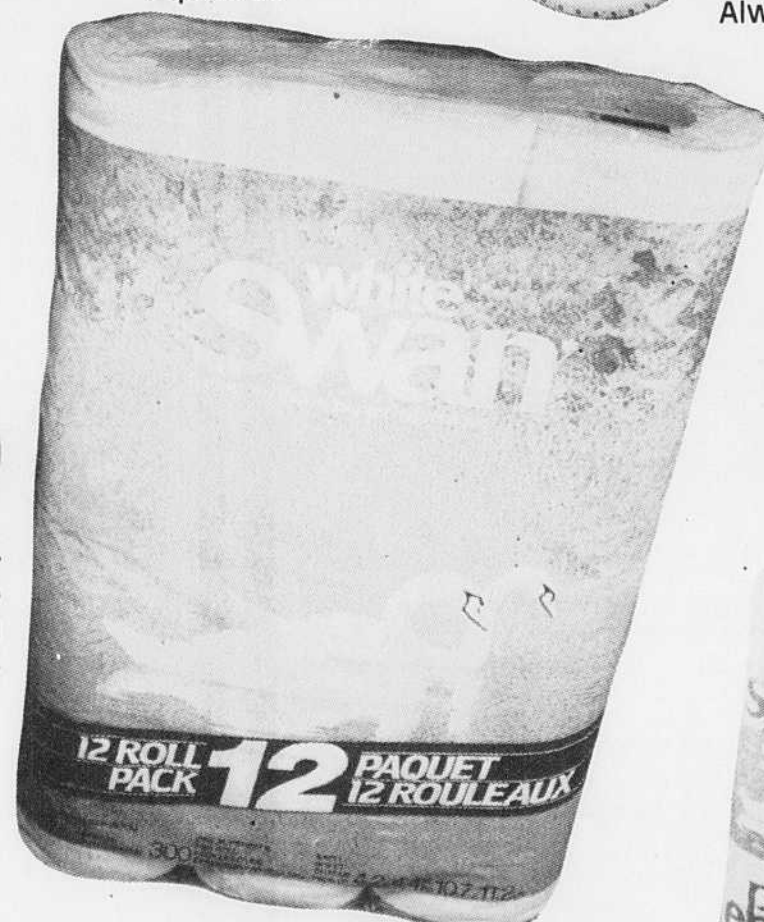
3⁹⁹
Serviettes
hygiéniques
Always assorties



1²⁹
Serviettes
de table
White Swan
Pqt de 150



3⁴⁹
Papier
hygiénique
White Swan
Pqt de 12 roul.

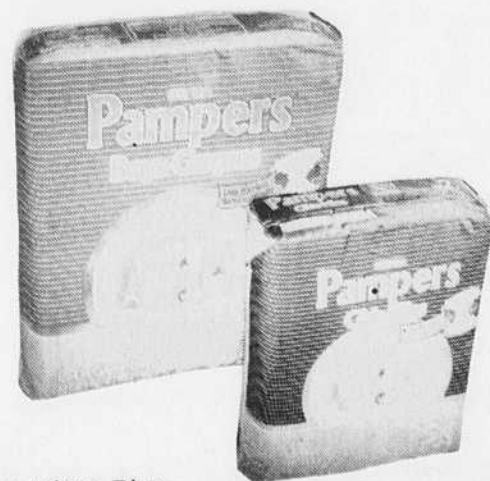


.69
Papiers mouchoirs
White Swan. Boîte de 150



3⁴⁹
Serviettes
Baby Fresh
Boîte de 84

17⁹⁹
Couches Pampers
Ultra Plus
Format géant



8⁹⁹
Couches Pampers Ultra Plus

17⁹⁹
Couches
Luv Deluxe
Format géant



.69
Essuie-tout
White Swan
Pqt de 2 rouleaux.
Blanc.



18⁹⁹
Couches Huggies
Super minces
Format géant

MAGASINEZ CHEZ



RÉGION DE
MONTREAL
Jean-Talbot Est,
725-2418
Place Versailles,
351-3200
Place Alexis Nihon
931-3861
Carrefour Laval
688-6350.

Centre commercial
Pont Vieux, 669-1791
Galerie des
Sources, 685-3200
Galerie Lachine,
637-4481
Place LaSalle,
365-5213

Châteauguay,
691-3730
Place Longueuil,
679-6190
Promenades
St-Bruno, 653-1355
Mail Champlain,
465-4650

QUÉBEC
Galerie
Charlesbourg,
626-7341
Place Ste-Foy,
653-2891

TROIS-RIVIÈRES
Centre commercial
Les Rivières,
379-1524

SOREL
Boul. Fiset,
742-4521
SHERBROOKE
Place Belvédère,
569-9755

HULL
Galerie de Hull,
770-8234
OTTAWA
Bayshore Shopping
Center, 829-9191

AVIS LIQUIDATION de sports ET DE LA FAILLITE 2644-0859 DE Québec Inc. PODIUM SPORTS DE MAGOG

se termine samedi le 24 août

et VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENTS DE SPORTS TOUT DOIT ÊTRE VENDU

Golf - vélos - baseball - softball - skis fond - skis alpins - sacs de couchage - chaussures de sports - skis nautiques - sacs à dos - équipements de hockey - patins - bâtons - coudes - épauletttes.

Vêtements pour la rentrée des classes:

Shorts - T-shirts - gilets et pantalons coton ouaté.

Vêtements mode:

Naf Naf - Ralph Lauren - Woolrich - Nordica - Part Two.

Costumes de bain

Vêtements ski junior, hommes et femmes:

Sun Ice - Farwest - Sun Alp - Nevica - Lulta - Colmar - Anoralp - Descente - Asics - Redx.

Rabais MINIMUM de **50%**
jusqu'à

90%

2 DERNIERS JOURS

Premiers arrivés, premiers servis.

1700, RUE KING OUEST

Les postes veulent livrer le courrier même s'il y a grève

□ Le syndicat présente une contre-proposition aux offres finales

Ottawa (PC)

Pendant que le syndicat répondait par une contre-proposition à l'offre «finale» de la Société des postes hier, les deux parties faisaient des supputations diamétralement opposées sur la livraison du courrier en cas de grève des postiers et des facteurs, à minuit ce soir.

Chose certaine, a assuré le président du syndicat, M. Jean-Claude Parrot, il y aura livraison des chèques de bien-être social, d'allocation familiale et de pension de vieillesse.

Mais pour le reste, selon M. Parrot, ce ne sont pas les 12 000 cadres et employés non syndiqués qui pourrissent le distribuer.

M. Bob McGarry, qui était président du Syndicat des facteurs (aujourd'hui amalgamé au Syndicat des postiers) au cours de la grève de 1987, a prédit que le courrier ne sera pas livré.

«Ils n'ont pas réussi à le faire la dernière fois, a-t-il rappelé, même si la moitié du personnel était au travail, en plus des cadres et des briseurs de grève. Seul un mince filet de courrier a pu être livré.»

Du côté patronal, Mme Deborah Saucier, porte-parole de la compagnie, a réitéré la promesse de procéder à la livraison du courrier. «Ce sera peut-être un peu plus lent, a-t-elle reconnu, mais nous sommes conscients du fait que nos clients dépendent de nous.»

Remplacements

Selon M. Parrot, la Société des postes compte sur l'embauche d'employés de remplacement et «sur un

plan d'urgence pour le courrier des compagnies».

Mme Saucier a fait remarquer à ce sujet que seulement 20 pour cent des quatre millions d'articles traités quotidiennement par la poste proviennent des particuliers. Le reste est du courrier commercial.

M. Richard Forget, président de la section montréalaise du syndicat, a signalé qu'une compagnie, qui ne s'identifie pas, offre 2000 emplois temporaires à 11,75 l'heure. On répond aux candidats qui veulent savoir pour quelle compagnie ils vont travailler, qu'ils le sauront 48 heures avant de commencer le travail.

«Cela fait partie de la stratégie de la Société des postes pour remplacer les 45 000 employés qui peuvent faire la grève», a accusé M. Forget.

Interrogée au sujet de cette affaire, la police de Montréal a répondu qu'il

n'y avait rien d'illégal. «Si la compagnie ne veut pas donner son nom ou tout autre renseignement, les candidats n'ont qu'à faire la même chose», a fait remarquer le lieutenant Jean Pontbriand.

Offre

Mme Saucier a souligné que la compagnie a modifié à la hausse des offres salariales dans le projet de convention collective qu'elle a soumis mercredi.

Elle offre maintenant une augmentation de 9,3 pour cent au 1er août 1991, ce qui porterait le salaire horaire moyen à 15,56 \$. Une hausse de 3,2 pour cent en août 1992 porterait le salaire horaire moyen à 16,05 \$. La compagnie offre également un montant forfaitaire de 3600 \$ aux employés à plein temps et de 1800 \$ aux employés à temps partiel.

Les grandes brasseries ont vendu moins de bière

Montréal (PC)

Malgré la splendeur de l'été, et contrairement à ce qui se passe en pareil cas, les ventes des grandes brasseries ont reculé de 2,03 pour cent au Québec du début de l'année à la fin juillet, par rapport à la même période l'année dernière.

Exprimée en caisses, la diminution atteint pour cette période 764 000 caisses de 24 petites bouteilles vendues en moins.

Pourquoi?

«L'an passé, on avait eu un été pourri, et on a dit que c'était à cause de ça que les ventes avaient diminué de 2,08 pour cent pour l'ensemble de l'année par rapport à 1989. Cette année, on a un été exceptionnel, et on ne peut pas dire que c'est l'été», a noté le président de l'Association des brasseurs du Québec, M. Yvon Millette.

Bien des raisons, les mêmes que toujours (vieillesse de la population, alcoolisme, diminution généralisée de la consommation en Occident, etc.), expliquent donc ce recul. Mais, estime-t-on dans le milieu brassicole, c'est aujourd'hui la hausse foudroyante des taxes qui cause avant tout la régression des ventes.

Sans forcément pavoiser, les petites brasseries, elles, de même que la SAQ voient leurs ventes continuer de croître. Soit de 4,8 pour cent pour la SAQ du 31 mars au 22 juin, c'est-à-dire pour la période qui a suivi la fin de la grève du personnel des entrepôts, contre au moins trois fois plus dans le cas des micro-brasseries.



FOURNIER
depuis 1890

CORRECTION

Dans notre annonce

«La Classe, c'est Fournier»,

parue dans l'édition du 22 août 1991, l'article B: sac en cuir et toile, combiné noir, kaki et brun, nous aurions dû lire: 90\$.

Nous nous excusons auprès de notre clientèle pour les inconvénients de cette erreur.

La Direction.

32382

GRANDE VENTE D'INVENTAIRE

Maisons mobiles
USAGÉES
du 17 au 31 AOÛT 1991

Industrie Bonneville, Maison de Démain et Maison Mobile Pierre Doyon ont réuni leurs inventaires de maisons usagées à Victoriaville.

PLUS DE 30 maisons usagées À LIQUIDER

se retrouvent pour la plupart sur nos terrains de Victoriaville.

Que ce soit comme résidence principale, secondaire, pour servir d'entrepôt ou comme chalet et/ou camp de chasse et pêche.

**C'EST UN RENDEZ-VOUS
du 17 AU 31 AOÛT 1991
À VICTORIAVILLE**



DES PRIX ... JAMAIS VUS

6 maisons mobiles 10 à 12' large x 40 à 60' de long à	3800\$ ch.
6 maisons mobiles de 12' x 60' pour	5900\$ ch.
Plusieurs modèles de 14' de large x 64' ou 68' long de toutes les années à partir de	10,000\$.

OUVERT : Lundi au samedi 9h00 à 16h30.

Jeudi, vendredi: 9h00 à 21h00

**MAISON MOBILE
PIERRE DOYON**

**999 NOTRE-DAME OUEST
VICTORIAVILLE**

(819) 758-4625